



Introduction au projet d'établissement

L'École alsacienne est une école privée laïque sous contrat avec l'État¹ dispensant un enseignement pour les classes élémentaires, les classes primaires, les classes de collège et les classes de lycée. Elle se situe à Paris dans le sixième arrondissement.

L'École Alsacienne a toujours eu la volonté de faire vivre l'héritage humaniste transmis par ses fondateurs, et évoqué sur la façade de l'École, 109 rue Notre Dame des Champs :

En 1538, l'humaniste Jean Sturm quitte Paris pour Strasbourg, où il crée, à l'appel de la cité, une HAUTE ÉCOLE, berceau de l'Université et du Gymnase Jean Sturm de Strasbourg. En 1874, des patriotes alsaciens, anciens élèves du Gymnase, ont fondé à Paris L'ÉCOLE ALSACIENNE.

Depuis lors, en alliant tradition et innovation, car telle est sa devise "**ad nova tendere sueta**" (Vers la nouveauté par la tradition), elle tente d'être le lieu de multiples synthèses :

- Respect des humanités et recherche du progrès
- Développement intellectuel et formation morale
- Épanouissement personnel et utilité sociale
- Confiance en l'initiative privée et sens du bien commun.

L'École Alsacienne, dès sa création, a été l'un des laboratoires d'où est issue l'école laïque et républicaine. Nombre d'expériences mises en place à l'École sont devenues le quotidien de tous les établissements de France, qu'ils soient publics ou privés.

L'École a régulièrement introduit des ruptures dans les pratiques pédagogiques au nom de sa conception de l'enfant qui, pendant sa formation, ne doit pas être séparé du monde mais partie prenante de son environnement culturel, familial, social et civique.

C'est ainsi que, dès 1874, elle s'est affirmée laïque, alors que l'enseignement public lui-même ne l'était pas, à une époque où l'enseignement était essentiellement intellectuel, elle construit en 1881 le premier gymnase dans une école et, cette même année, elle met en place le premier laboratoire scientifique expérimental ;

- à une époque où garçons et filles étaient élevés séparément, elle adopte la mixité dès 1908 ;
- à une époque où chaque professeur travaillait isolément dans sa classe, elle instaure la notion d'équipe pédagogique sous la conduite du professeur de classe dès 1922 ;
- à une époque où seuls les élèves, en tant qu'individus, étaient pris en considération, elle favorise la naissance d'associations en son sein : l'Association des parents d'élèves de l'École alsacienne en 1931, le Foyer-centre culturel de l'École en 1967 ;
- à une époque où l'instruction faisait appel principalement au livre, elle introduit les méthodes audiovisuelles dès 1963 et l'informatique dès le début des années 1980.

L'École veut une formation équilibrée d'où sont exclus compétition et élitisme exacerbés, afin que

¹ Un établissement privé sous contrat d'association "dispense les enseignements conformément aux règles et aux programmes de l'enseignement public" et "S'agissant des enseignants, l'État prend à sa charge la rémunération de ceux qui exercent dans des classes sous contrat." Pour plus de renseignements, voir : [Les établissements d'enseignement privé](#) sur le site du Ministère de l'Éducation nationale.



chaque élève découvre et développe au mieux ses possibilités. Cette formation aussi large que possible, autant littéraire et artistique que scientifique et linguistique, s'appuie sur le plaisir d'apprendre aussi bien que sur le travail et l'effort. L'École affirme ainsi son projet humaniste, sa mission première est en effet de permettre à l'enfant de construire l'adulte qu'il sera en faisant siennes les connaissances qu'il découvre peu à peu grâce à une pédagogie dynamique. Elle privilégie la réflexion plutôt que la répétition et une écoute des êtres qui s'efforce de les comprendre dans leur globalité sans les réduire à leur seul savoir.

La famille qui décide d'y inscrire son enfant manifeste par ce choix sa volonté d'établir une continuité entre l'éducation mise en œuvre à la maison et à l'École. A partir de ce moment, une collaboration permanente est nécessaire, pour qu'à travers le dialogue, la famille soit un véritable partenaire de l'École, tant par l'attention qu'elle porte à la progression de son enfant que par sa participation à la vie de l'institution, à différents niveaux (délégués de classe, accompagnement de sorties, de voyages, travail en commissions et comités).

Dès le Petit Collège, l'élève évoluera vers la connaissance et la maîtrise de soi, l'autonomie, le sens des responsabilités, guidé dans ses prises de conscience par l'équipe éducative (instituteurs, professeurs, conseiller et adjoint d'éducation, psychologue, direction).

Plus tard, il mûrira son projet personnel qui tiendra compte de ses goûts mais aussi de ses capacités réelles et des exigences scolaires. Il trouvera aux différents stades de sa scolarité les interlocuteurs qui lui permettront de tendre vers le meilleur de lui-même en éclairant ses possibilités de choix et de cheminements originaux.

L'évolution individuelle de l'élève s'appuie aussi sur des projets collectifs qui développent progressivement l'aptitude à travailler en équipe, à partager les responsabilités et les charges pour mener à bien la tâche entreprise.

Apprendre à se situer et à agir dans un groupe est l'un des enjeux de la vie scolaire et prépare aux exigences de la vie universitaire, professionnelle, sociale et civique.

Cela exige de chacun le respect de soi, d'autrui et de ses différences, le refus de tout sectarisme. Cet esprit de tolérance est à la fois nécessaire au fonctionnement de l'École et l'une des valeurs essentielles qu'elle vise à transmettre.

L'École favorise l'ouverture sur les autres et le monde en offrant aux élèves, dès leur plus jeune âge, des classes de découverte, au Grand Collège, des voyages d'étude, des séjours à l'étranger ainsi que des stages en entreprise.

La rencontre et l'observation de milieux divers incitent l'enfant à interroger le monde pour nourrir sa réflexion et enrichir son travail scolaire.

La préparation et l'exploitation de ces activités s'inscrivent dans le programme d'étude.

Au-delà des obligations scolaires, l'École encourage chacun à prendre des responsabilités par la participation à la vie de l'École (foyer, Comité Quadripartite, orchestres, atelier théâtre...), et l'engagement pour des grandes causes, comme en témoigne Vercors - Jean Bruller - ancien élève :

« J'ai fait là toutes mes classes depuis la rue d'Assas jusqu'à la rue Notre Dame des Champs et - si ces années ont porté, comme chez tous les enfants leur poids de chagrin et d'angoisse - de l'École elle-même je ne garde que de bons souvenirs. Avec une profonde gratitude : elle a formé mon caractère, elle m'a appris la droiture ; et son enseignement, même beaucoup plus tard, m'a souvent dicté ma conduite. S'il est arrivé parfois que celle-ci méritât l'estime, c'est à l'École que je le dois. »